

L'économie thonière : une économie à l'échelle mondiale

par Marcel RAYNAUD
Président d'honneur de Cofrepêche

RÉSUMÉ

Le taux de croissance très soutenu de toute la filière thonière, à raison de plus de 5 % par an en moyenne depuis les années 50, est resté centré au point de vue consommation sur les trois marchés: Japon, Etats-Unis, Europe de l'Ouest.

Mais ce développement spectaculaire a engendré des crises entraînant un déploiement des pêcheries vers les zones les plus productives, une délocalisation des conserveries, une restructuration industrielle, un accroissement des échanges internationaux

Les opérateurs économiques ont eu et continueront à avoir à faire face à des changements inévitables. Le développement de la demande devant normalement se poursuivre grâce à de nouveaux produits et de nouveaux consommateurs.

La région COI qui a fait irruption récemment dans ce marché mondial et y tient désormais une place importante, trouvera-t-elle les moyens humains et financiers lui permettant de sécuriser et pérenniser cette place ?

INTRODUCTION

En quelques décades, singulièrement les deux dernières, l'économie thonière est passée d'une structure fermée d'un petit nombre de marchés nationaux de consommation alimentés par une ressource généralement proche à un marché international ouvert au grand vent de la concurrence auxquels participent, pour la ressource, tous les océans, tandis que s'élargit la demande solvable sans distinction de nationalités.

En examinant les principaux facteurs qui ont entraîné cette évolution, nous aurons pour souci d'essayer de dégager quelques grandes tendances susceptibles d'éclairer l'avenir. Un sujet aussi vaste ne peut être traité ici que d'une manière très synthétique, voire synoptique.

Nous limiterons notre propos aux thonidés « majeurs » (thon rouge, germon, albacore, patudo, listao) qui, bon an-mal an représentent 70 % du volume consommé mondialement sous l'appellation thon, cette dernière recouvrant également des espèces dites « mineures » (ravail, thazard, bonite à dos rayé, etc.)

1. Le décloisonnement des économies thonières

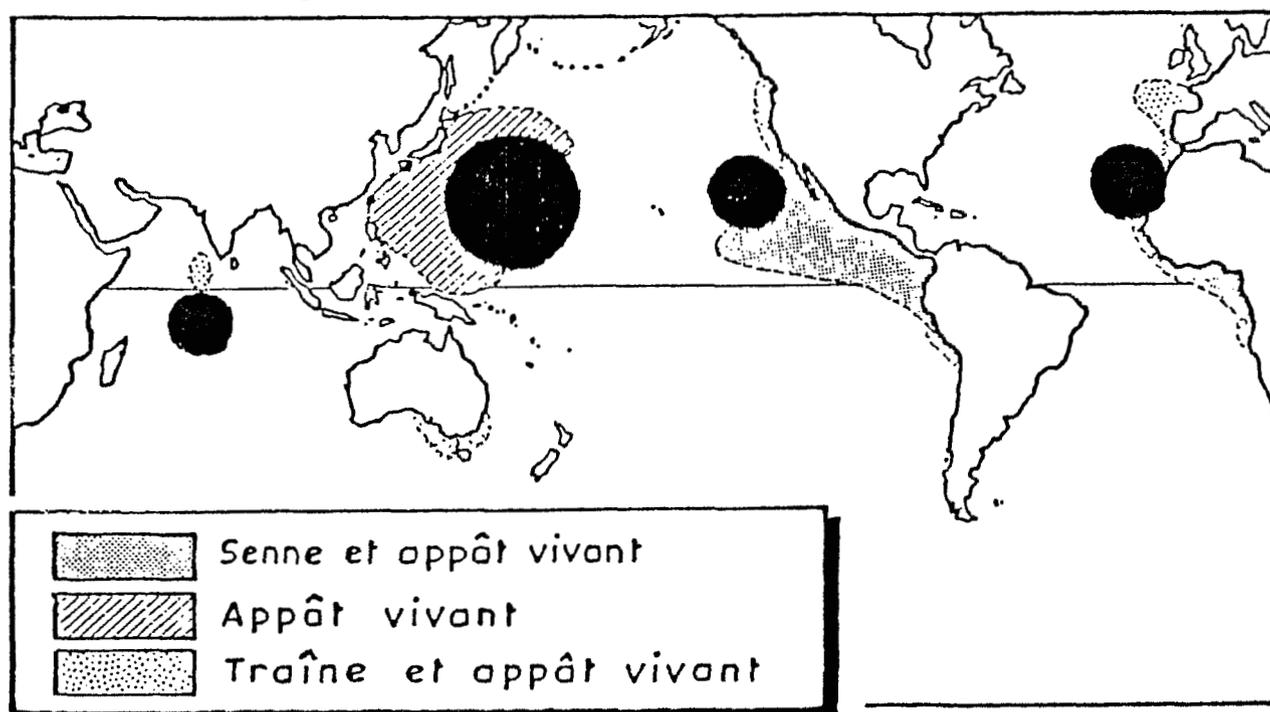


Fig. 1. — Répartition géographique mondiale des pêcheries de thon de surface (d'après Suda, 1972)

Sans vouloir remonter trop en arrière, un regard sur la carte de la répartition géographique mondiale des pêcheries de surface (fig. 1) en 1972, montre grossièrement les trois pôles que sont le Japon avec la zone Pacifique Ouest, les Etats-Unis avec la zone Pacifique Est, la France et l'Espagne avec l'Atlantique Est.

Aux trois modes de pêche retenus sur cette carte (senne, traîne, appât vivant), il convient d'ajouter la pêche à la palangre profonde, spécialité japonaise à l'époque utilisée déjà dans les trois océans, et représentant dans les années 52 jusqu'à 60 % des captures totales, quasi réservées au marché japonais.

La fracture ayant provoqué le décloisonnement est le résultat, entre autres facteurs, de deux éléments techniques majeurs: la maîtrise de la congélation à bord de grandes quantités de poisson et l'utilisation

des fibres synthétiques dans la fabrication des filets pêche qui, en les allégeant par rapport au traditionnel filet de pêche en coton, ont permis en quelques années de passer de bateaux à relativement faible rayon d'action aux senneurs transocéaniques d'aujourd'hui, merveilles de puissance et de technologie.

A ces facteurs techniques sont venus s'ajouter ceux d'ordre économique qui ont été, dans les années 1970, le désarmement douanier au GATT favorisant la libre circulation — sauf quelques exceptions — des thons matière première pour l'industrie et dans une moindre mesure des conserves, les accords de Lomé ACP-CEE ayant ouvert le grand marché européen à nombre de PVD riverains des trois océans, sans oublier, bien entendu, à partir de 1977, la création par la quasi-totalité des pays riverains des Zones économiques exclusives dites « zones des 200 milles ».

2. Le développement de la production et la croissance de la consommation

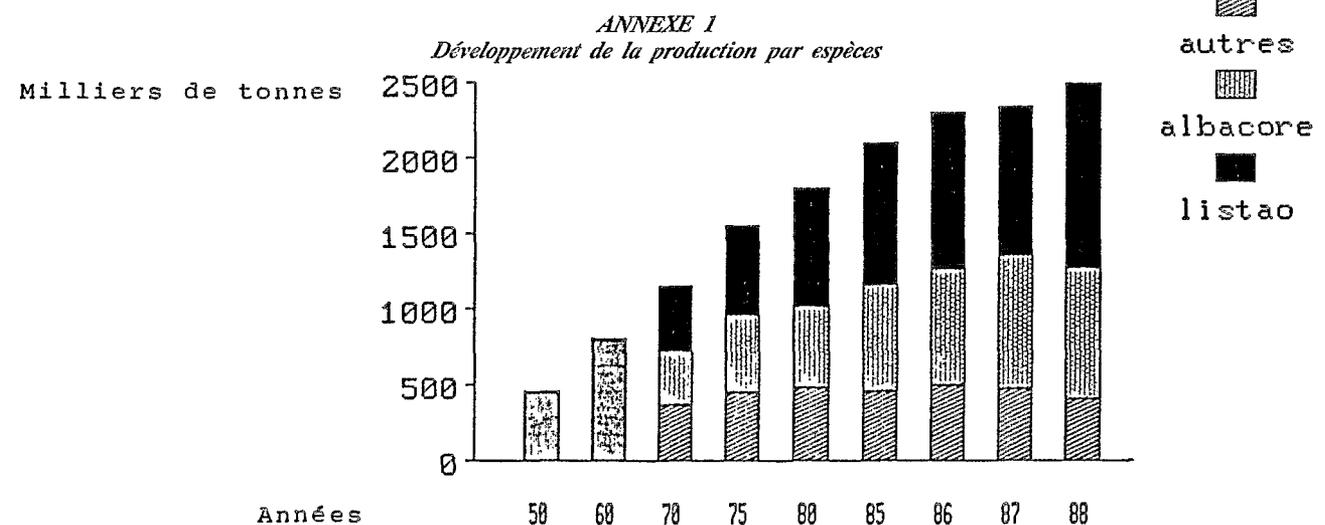
Un examen des statistiques montre le développement très soutenu de toute la filière thonnière, à raison de plus de 5 % par an en moyenne depuis les années 50 mais qui n'a été homogène ni au regard des espèces pêchées, ni à celui de la géographie des lieux de pêche.

Seules les deux espèces tropicales, Albacore et surtout Listao depuis quelques années, ont alimenté la croissance, les ressources en patudo, germon et thon rouge plafonnant globalement depuis deux décades (Annexe 1), avec une tendance certaine à la baisse pour ces deux dernières espèces.

Quant à la géographie, on observe l'impact majeur

des pêches en Océan Pacifique la quasi-stagnation des captures en Atlantique et le développement récent de l'Océan Indien (fig. 2 et 3).

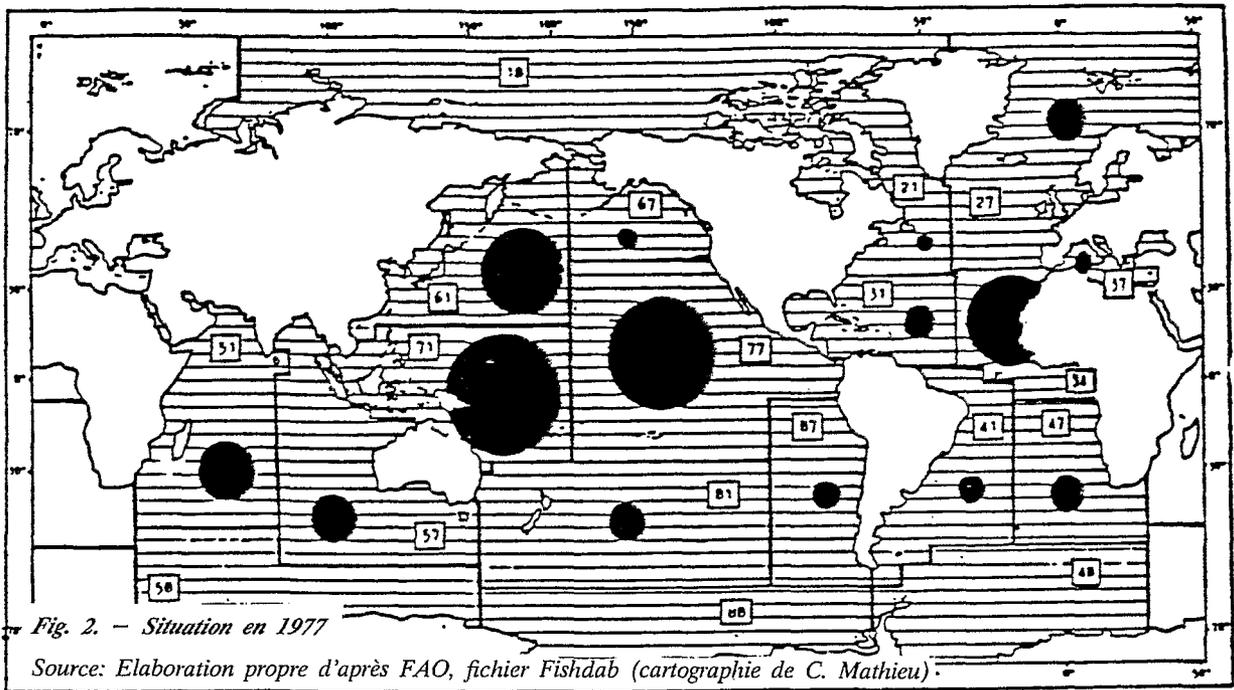
L'écoulement de cette production reste centré, comme déjà dit, sur trois principaux marchés Japon, Etats-Unis, Europe; il s'effectue depuis toujours sur deux segments bien distincts : celui du frais et semi-frais (ou semi-conservé) et celui de la conserve appertisée. Le premier, qui jusqu'en 1980 représentait un tonnage égal sinon supérieur à celui de la conserve (plus d'un million de tonnes) dans l'utilisation des thonidés majeurs, demeure le plus im-



Source: FAO (année 1988 estimée)

Autres: Germon + patudo + thon rouge

N.B.: Toutes les espèces sont confondues pour les années 1950 et 1960



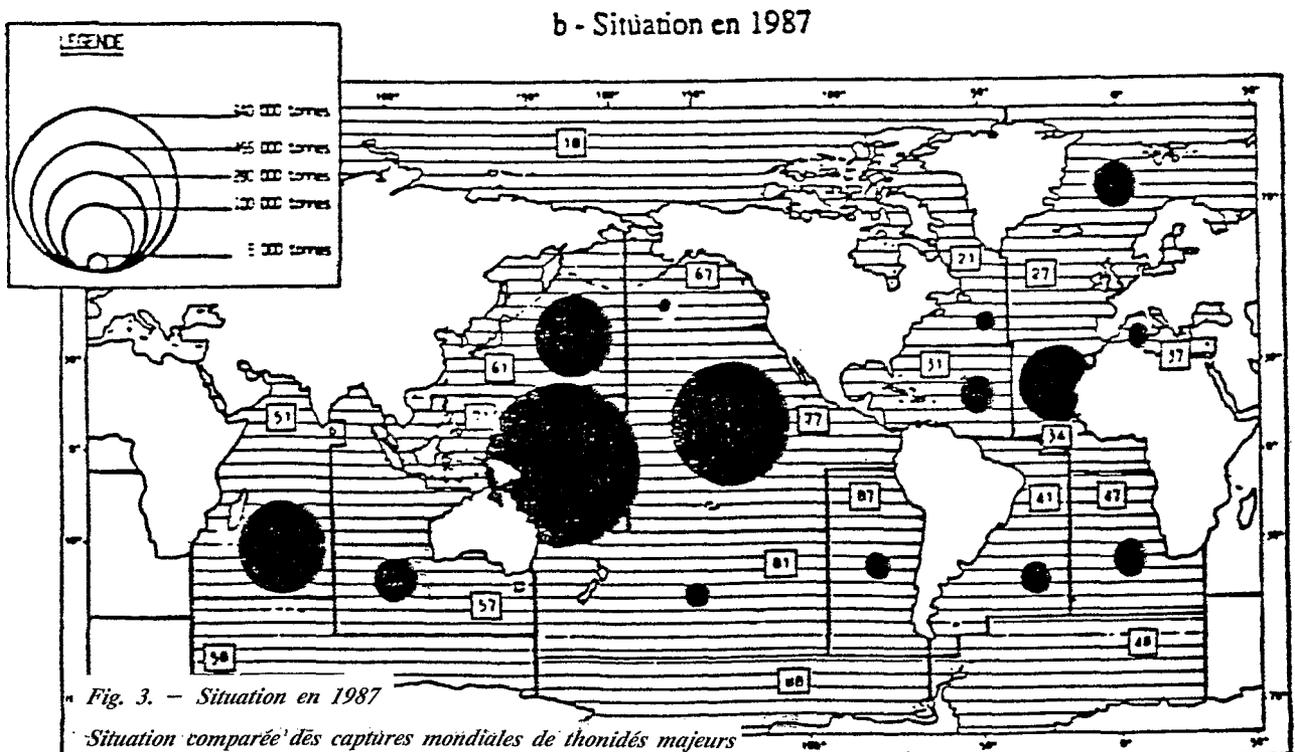
portant si l'on y ajoute, comme cela est logique du point de vue de l'alimentation humaine, le tonnage des thonidés mineurs qui représentent eux-aussi un bon million de tonnes; ce créneau de consommation est essentiellement le fait des pays asiatiques.

Il n'en demeure pas moins que c'est le thon destiné à la conserve qui a polarisé le plus souvent l'attention et a été le moteur du développement de la pêche industrielle. Avec ses 1,6 à 1,8 MT, ce secteur représente 60 à 65 % du tonnage des thonidés majeurs pêchés dans le monde. (Annexe 2).

Les Etats-Unis et l'Europe demeurent de très loin

les plus gros consommateurs en raison de leur pouvoir d'achat et de leurs habitudes de consommation, avec un rythme de progression beaucoup plus forte ces dernières années en Europe qu'aux Etats-Unis dont le marché de la conserve semble avoir atteint sa maturité. (Annexe 3).

C'est ainsi que la consommation des pays de la Communauté est passée de 150 000 tonnes en 1976 à 330 000 tonnes en 1988; les taux annuels d'augmentation ayant été de 16 % sur le marché britannique, 10 % en RFA, 9 % en Italie, 7 % en France, tandis qu'Espagne et Italie restaient stables.

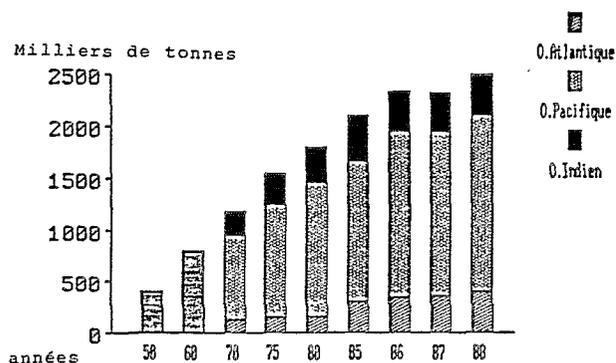


ANNEXE 2

Développement de la production par océan

Source: FAO

N.B.: Tous les océans sont confondus pour les années 1950 et 1960

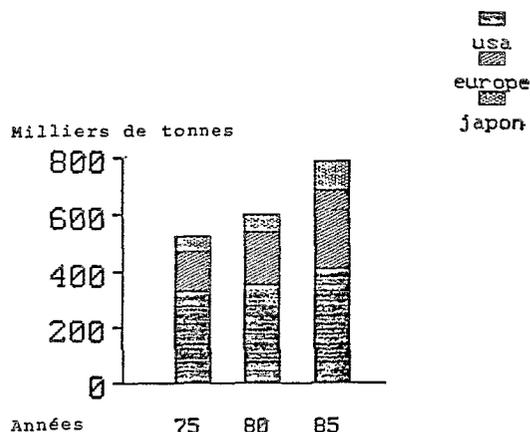


ANNEXE 3

Consommation de thon appertisé

Source: FAO

D. Charneau (1989)



3. Les problèmes posés par le développement

Tout semblerait donc idyllique dans ce royaume du thon où le développement de la production semble suivi par celui de la consommation et réciproquement.

L'analyse macro-économique à base de données quantitatives telles que schématisées précédemment occulte les vrais problèmes qu'ont eu et doivent encore affronter les opérateurs; ces problèmes sont autant plus difficiles à résoudre, sinon graves que la rapidité du développement entraîne des convulsions brutales, dont le caractère soudain et imprévisible accentue momentanément l'ampleur.

Là encore, en essayant de synthétiser au maximum, nous parlerons des crises, de redéploiement des pêches, de délocalisation des conserveries, de restructuration industrielle d'accroissement des échanges internationaux, en limitant notre propos à la filière du thon en conserve.

3.1. Les crises

Comme dans tous les produits de grande consommation, ce qui est le cas du thon en conserve, dont on ne maîtrise pas quantitativement l'amont, ce qui est le cas de la pêche, il est rare que l'on trouve un équilibre durable entre production et consommation.

Nous nous trouvons en fait encore dans un marché de producteurs où le souci premier est de produire, puis de vendre — sinon d'écouler — ce que l'on a produit. Le développement s'est réalisé à coup de convulsions: une période de forts apports entraîne une baisse de prix qui relance la consommation, laquelle fait repartir le déséquilibre en sens inverse, cycle bien connu. 1975/1981-82/1985 ont touché bien des armements qui, premier maillon de la chaîne, subissent les chocs de plein fouet, les variations tant au niveau des volumes capturés que des prix affectant directement l'exploitation des bateaux.

Des bateaux désarmés, liquidés à vil prix assurent un redémarrage dans un marché redevenu porteur, lequel déclenche la construction de nouvelles unités, etc.

Des variations de cours de 15 à 25 %, voire plus, à la baisse comme à la hausse ne sont pas rares dans le secteur de la production auxquelles le développement du commerce international ne semble pas apporter de modération, quand il ne sert pas d'amplificateur ! (Annexes 4 et 5).

L'amplitude des variations dans le secteur du produit transformé est moins forte, l'inertie du marché d'un produit qui par finition se conserve donc se stocke jouant un rôle d'amortisseur.

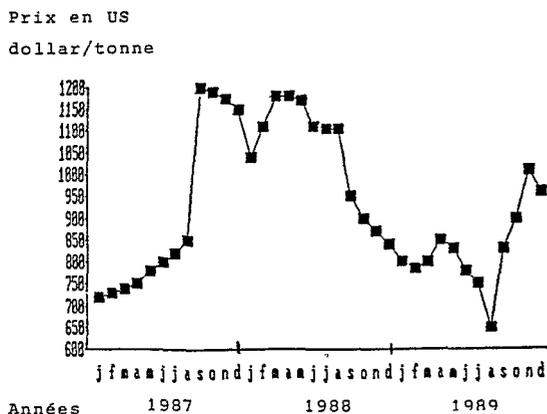
ANNEXE 4

	VAR YF-18	VAR YF+18	VAR SKJ-2	VAR SKJ+2
1969	5,14	5,14	4,28	3,88
1978	14,22	14,22	12,18	9,15
1971	37,74	37,74	57,55	49,72
1972	- 7,34	- 8,85	- 1,37	- 8,37
1973	- 1,22	3,42	2,31	4,12
1974	29,32	26,43	28,51	16,91
1975	- 18,14	- 16,56	- 18,21	- 9,23
1976	6,41	6,81	8,88	8,88
1977	32,33	31,53	35,69	31,19
1978	7,45	8,61	2,89	4,65
1979	9,86	15,86	3,89	5,43
1980	17,49	16,87	31,34	28,18
1981	6,82	11,92	18,85	15,72
1982	2,13	7,18	- 3,34	- 3,88
1983	5,14	13,16	8,55	- 13,19
1984	15,86	4,44	3,25	15,57
1985	- 9,64	- 4,87	2,98	8,77
1986	- 15,37	- 22,64	- 17,81	- 14,83
1987		17,32		11,46

Variations inter-annuelles en % du prix de vente aux conserveries françaises
Source: Charneau/Sovetco

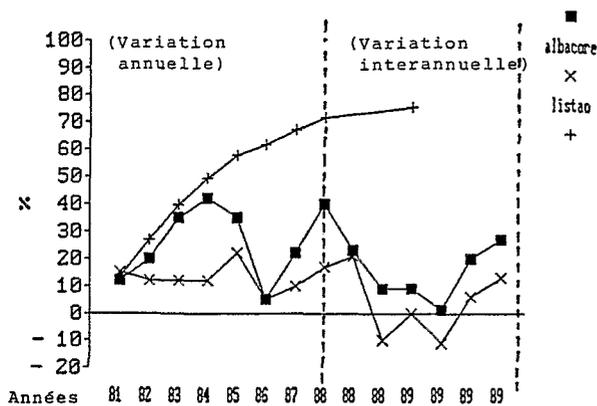
Comme dans tous les produits de grande consommation, la recherche de la compétitivité, qui est une donnée permanente de l'industrie, est accélérée par

ANNEXE 5
Cours du listao CF Bangkok
en US dollar/tonne métrique

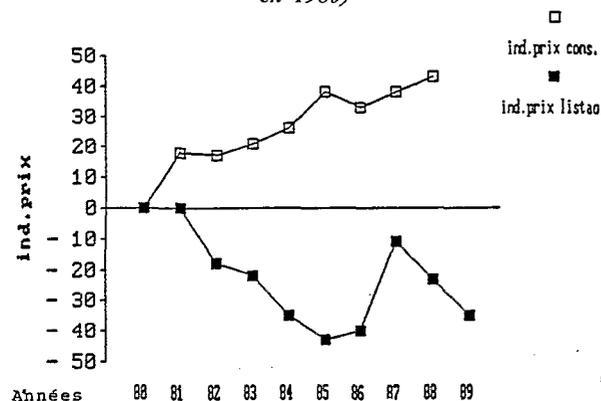


ANNEXE 6
Variation de l'indice des prix français à la consommation et de l'indice des prix moyens aux conserveries françaises (Base 100 en 1980)

N.B.: En 1988 et 1989, on a fait figurer plusieurs valeurs pour la même année



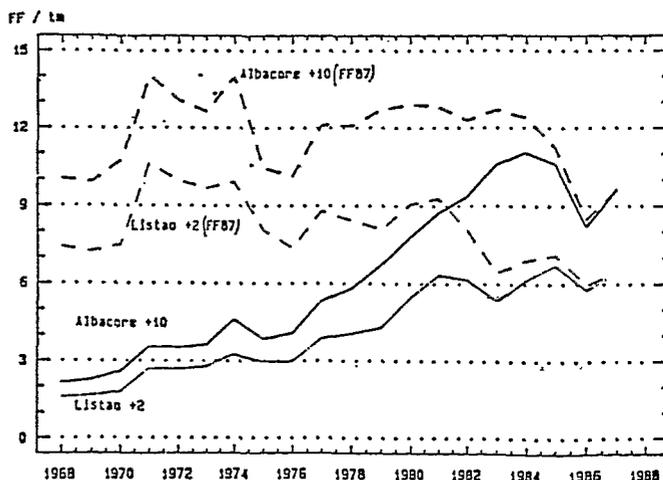
ANNEXE 7
Variations de l'indice de prix US à la consommation (Base 100 en 1980) et de l'indice de prix US du listao (Base 100 en 1980)



ANNEXE 8

Prix de vente aux conserveries françaises

Sources: Elaboration propre d'après Sovetco/Charneau



les crises: en monnaie constante, le niveau des prix fléchit et après une crise rattrape rarement la baisse engendrée par cette dernière (Annexes 6, 7,8).

Deux voies distinctes en partie interdépendantes s'ouvrent aux opérateurs dans la recherche de la compétitivité suivant qu'ils sont armateurs ou conserveurs.

3.2. Le redéploiement des pêches

La taille des senneurs passés en deux décades de 150/200 t de capacité de stockage à 600/700 t puis 1 000 à 1 200 a largement développé leur autonomie, donc permis ce redéploiement en même temps qu'une économie d'échelle: par exemple le nombre d'hommes embarqués est resté le même (environ 18 sur les grands thoniers d'aujourd'hui que) sur les petits des années 70.

Si les statistiques globales font apparaître le développement de la pêche en Océan Indien on fait du transfert dans cet océan de senneurs français et espagnols à partir de 1984, par contre celui du Pacifique est moins visible sauf à descendre dans le détail statistique par zone. Le développement spectaculaire du Pacifique Ouest au début des années 80 a été déclenché par la migration de la flotte américaine qui opérait le long des côtes du Pacifique Est.

Les progrès techniques aidant (DCP – dispositifs de concentration de poissons, filets), la productivité de ces nouvelles pêcheries faisant pratiquement doubler les tonnages capturés par les mêmes navires dans les autres zones a largement compensé les coûts logistiques de livraison aux conserveries. Mais, la compétition est impitoyable et la moindre baisse dans les rendements et/ou les prix élimine rapidement les plus faibles.

3.3. La délocalisation des conserveries

La migration des usines de conserves de leur implantation d'origine dans les pays consommateurs

ANNEXE 9

Importations de conserves de thon (en millions de cartons de 48 boîtes)

Source: FFA

vers les PVD résulte de la conjugaison des avantages de prix de revient, en particulier de coût de main-d'œuvre dans ces derniers et du déplacement des zones de pêche les plus productives.

La fermeture quasi-totale des conserveries continentales US au profit des usines de Porto Rico et American Samoa, celle des conserveries françaises au profit des usines de l'Afrique Ouest et Sud-Est s'est conjuguée avec l'émergence de nouveaux entrants tels les Philippines ou la Thaïlande plus récemment pour n'en citer que deux. Ce dernier pays transforme aujourd'hui près de 400 000 t par an alors que cette activité était quasi inexistante au début de la dernière décennie.

Cette délocalisation s'est accompagnée d'une recherche d'économies d'échelle: les usines des années soixante travaillaient en moyenne 5 à 10 000 t de thon par an (exception faite des deux championnes américaines de Terminal Island, à Los Angeles, qui en travaillaient déjà 30 à 40 000 t). Le seuil minimum aujourd'hui se situe à 20 000 t, les grosses unités atteignant 80 à 100 000 t !

3.4. La restructuration industrielle

Cette dénomination qui est l'appellation pudique du phénomène de concentration entraîne tant sur le plan technique que financier par le grossissement de chaque unité de production qu'il s'agisse de bateaux ou d'usines. Il s'agit désormais d'une activité hautement capitalistique le moindre bateau coûtant 10 millions de dollars, la moindre usine de 2 000 t le double.

La structure qui, il y a quelques décades était à base artisanale et de PME, est aujourd'hui celle d'un oligopole entre les mains des acteurs les plus compétitifs.

Cette évolution a entraîné une cascade de cessions des firmes américaines – sauf une – à des groupes japonais, thaïlandais ou indonésiens performants auxquels ne manquaient que l'accès aux grands marchés de consommation au travers des marques et des réseaux commerciaux bien en place.

3.5. L'accroissement des échanges internationaux

Nous passerons rapidement sur cette conséquence logique des délocalisations de la pêche et de la conserve qui est en partie palliée par le fait que, au moins au niveau du thon matière première, les centres de transformation sont encore approvisionnés par des flottilles de même nationalité. Il n'en demeure pas moins que plus d'un million de tonnes de thon congelé fait l'objet de transfert, chiffre approximatif, en raison des manques de statistiques fiables.

Par contre, en conserves, le développement des transferts s'est largement accru, triplant lors des dix dernières années et dépassant maintenant le tiers de la production mondiale (Annexe 9 - Figure 4).

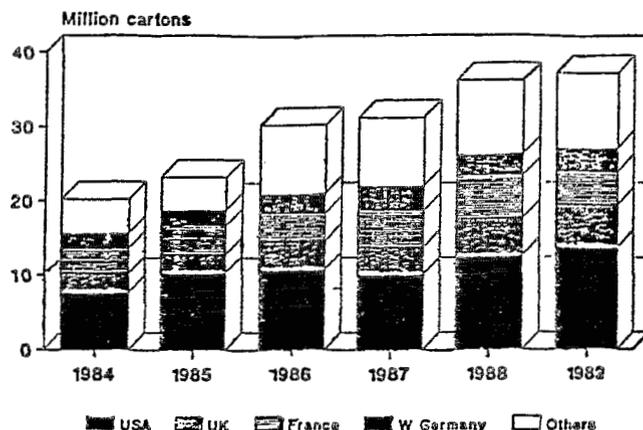
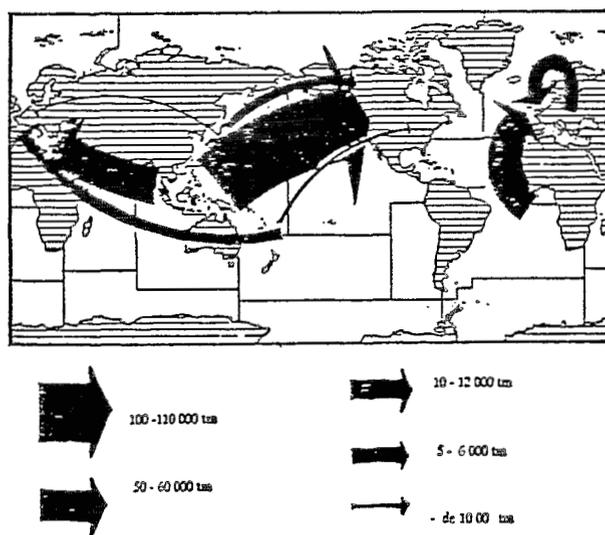


Fig. 4.- Flux mondiaux de thon appertisé en 1987

Source: Elaboration propre d'après FAO, fichier Fishda (cartographie de C. Mathieu)



Les transactions dans le domaine thonier portent donc maintenant sur des sommes considérables (de l'ordre de 3 milliards de dollars) et l'interférence d'un négoce spécialisé face à l'oligopole des grandes sociétés industrielles exige, de la part de tous les opérateurs, une surveillance de tous les instants et de tous les marchés, les fluctuations de cours, comme on l'a vu, étant importantes et brutales.

Les moyens modernes de circulation de l'information créent un véritable stress permanent, d'autant que les fluctuations de taux de change aux mouvements erratiques compliquent encore, s'il en était besoin, les données du marché.

4. Tentative de projection sur l'avenir

Nous avons vu l'extrême mobilité dans le temps et dans l'espace des éléments de la filière thonière. Un seul reste et restera probablement stable : celui de la consommation pour autant que l'amont pêche industrie puisse répondre à ses besoins, c'est-à-dire à l'approvisionnement régulièrement avec des produits dont le niveau de prix, à l'exception des produits de luxe, reste compétitif.

Sous cette réserve, on peut sans grand risque parier sur la poursuite d'un développement soutenu comme par le passé. Même le créneau de la conserve – vieux produit s'il en est en terme de marketing ! – est prévu rester en croissance dans la CEE, voire au Japon, tandis que la consommation des Etats-Unis semble avoir déjà atteint son plafond, ses fluctuations à la hausse comme à la baisse dépendant étroitement des cours du poulet, donc du soja.

Bien que la conserve demeure un produit relativement cher destiné à des consommateurs à haut niveau de revenu, l'émergence de pays à revenu intermédiaire, évolution du mode de vie et d'alimentation aidant, a ouvert de nouveaux débouchés.

Si la normalisation politico-économique des pays de l'Europe de l'Est s'effectue correctement, la

conserve de thon trouve vraisemblablement là un débouché quasivierge.

L'autre créneau de consommation, celui du frais et semi-conservé, encore essentiellement cantonné dans les pays de tradition alimentaire asiatique devrait connaître un développement intéressant, mais difficile et lent: le marché américain n'est-il pas estimé, en 1989, selon LMR Fisheries Research – San Diego, à 25 000 t de thon frais, soit une croissance de 300 % depuis 1985 !

Le thon sous toutes ses formes devrait entrer enfin dans l'ère du marketing, laissant les quelques grands de l'oligopole se livrer entre eux à une concurrence impitoyable dans le domaine des produits banalisés, mais les laboratoires-développements de ces firmes ou plus probablement de PME, devraient ouvrir d'autres voies.

La délocalisation de la pêche et de la transformation devrait se poursuivre, ne serait-ce pour cette dernière que parce qu'une nouvelle division internationale du travail résultant de l'utilisation de plus en plus importante des « loins » (filets de thon surgelés), produits semi-transformés sur les lieux de pêche peut redonner vie aux usines situées sur les lieux de consommation.

5. La place de la région COI

Jusqu'en 1982, la production totale de l'Océan Indien oscillait entre 100 et 150 000 t par an, partagée à peu près par moitié entre les pêcheries artisanales (aux Maldives en particulier) et les flottes asiatiques de long liner.

La zone sud-ouest de l'océan n'était que faiblement intéressée par cette activité et l'arrivée des flottes françaises et espagnoles a créé un développement spectaculaire qui a eu pour effet de plus que doubler la production totale, laquelle est passée de 11 à 16 % de la production mondiale entre 1982 et 1988.

Les quelques 200 000 t pêchées dans les eaux des ZEE des pays de la COI et les eaux adjacentes ont fait entrer brutalement la région dans la compétition

internationale du thon destiné à la conserve et plus récemment de la conserve elle-même.

Les retombées économiques et sociales de cette activité toute nouvelle pour la région – à l'exception de l'île Maurice qui possédait déjà une conserverie de taille modeste avant le boom – sont évidentes, même si le chiffrage en est difficile.

Par contre, il convient d'en souligner le caractère précaire car cette activité repose avant tout sur celle des grands senneurs dont la mobilité est bien précisée par leur qualificatif de « transocéaniques » et qui sont susceptibles de quitter la région tout aussi brutalement qu'ils y sont venus.

Conclusion

Ces quelques données et analyses, qui sont loin d'être exhaustives, montrent à quel point la problématique thonière reste ouverte.

Nous n'avons pas abordé volontairement deux problèmes fondamentaux celui de la ressource où les scientifiques concentrent leur savoir et leurs recherches, et celui de l'accès à la ressource où les politiques de tous les pays riverains ont plus que leur mot à dire.

Les opérateurs économiques du secteur thon ont eu et continueront à avoir à faire face à des changements inévitables. La mondialisation des marchés fait que la quantité d'informations qui leur est nécessaire en temps réel est incomparablement plus

élevée qu'au temps où l'on vivait en semi-autarcie.

C'est la façon dont ces défis permanents seront relevés qui déterminera ceux qui vont progresser ou disparaître.

La course au gigantisme va-t-elle se poursuivre ? Le ressource le permettra-t-elle ? Enfin n'y a-t-il pas d'autres modèles de développement possible ?

A l'origine du projet, c'était en particulier à cette dernière question que l'Association thonière de la COI devait tenter d'apporter quelques éléments de réponse permettant de savoir si la région pouvait, avec des moyens humains et financiers à sa mesure, sécuriser et pérenniser son insertion dans ce vaste marché mondial.

TUNA PRINCIPAL MARKET SPECIES

